



Voor de Nederlandstalige versie, zie [onze webpagina](#).

Cher contractant,

La fin d'année approchant, voici quelques informations de Contractor Safety Management pour terminer ce second semestre.

Dans cette newsletter, vous trouverez :

- Les bonnes pratiques pour la mise à la terre à l'aide de boule arcus ;
- Les bonnes pratiques pour le stockage de TI/TP ;
- Incident : chute d'un échafaudage ;
- CheckIn@Work.

Les bonnes pratiques pour la mise à la terre à l'aide de boule arcus

Au mois de juillet 2023, lors de travaux lignes avec nacelle se déroulant sur la ligne Massenhoven - Van Eyck, une personne a été électrisée. Après analyse, il a été observé que la mise à la terre (MALT) d'induction qui avait été placée entre la nacelle et le pylône n'était pas correctement connectée. Il convient donc de rappeler les règles de bonnes pratiques.

Vérification avant la mise à la terre :

- Vérifier l'absence de peinture, de corrosion ou d'autres matières qui pourraient augmenter la résistance ;
- En cas de matières superficielles sur la boule arcus, il faut gratter les couches jusqu'à l'obtention d'une boule arcus propre.

Placement de la mise à la terre :

1. Relier le câble de mise à la terre à la boule arcus pour le relier au réseau de terre
2. Ensuite, relier le câble de mise à la terre à l'élément à sécuriser (par exemple, élévateur à nacelle, grue, excavatrice, ...) ;
3. On contrôle que la clame soit bien serrée et connectée des deux côtés ;
4. Enfin, la mise à la terre est condamnée avec une carte bleue.

L'élément (élévateur à nacelle grue, excavatrice, ...) est mis à la terre et peut être touché sans

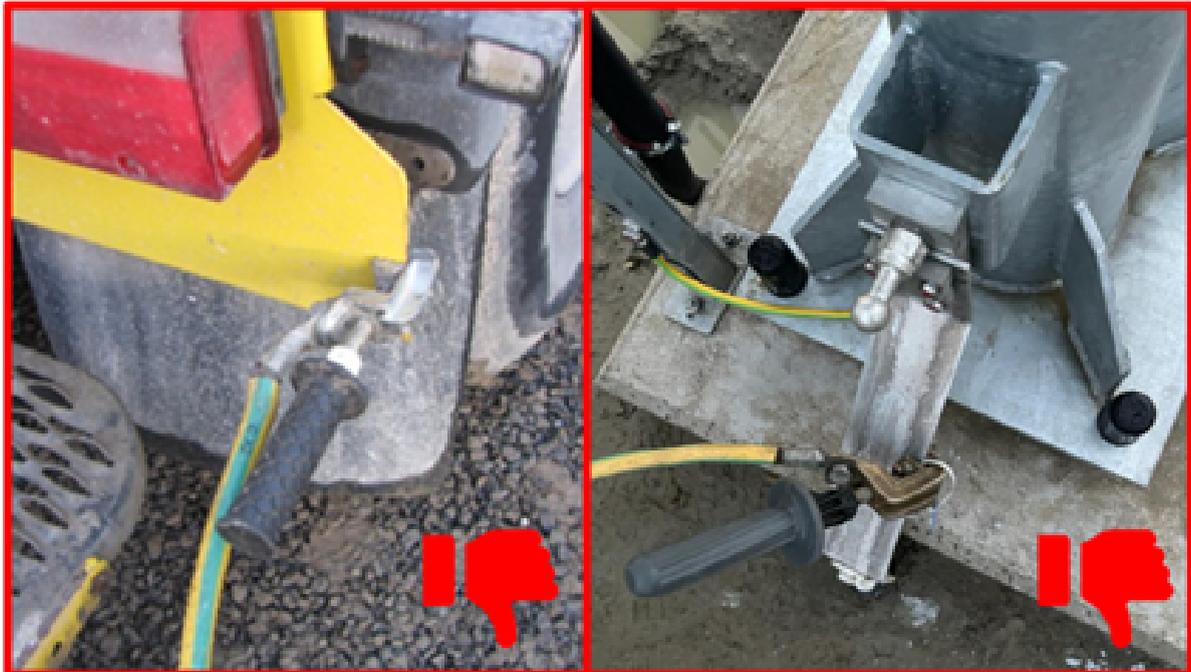
risque d'électrisation. Les travaux peuvent commencer.

Enlèvement de la mise à la terre :

1. On enlève la carte bleue ;
2. Puis, on enlève la mise à la terre du côté de l'élément (élévateur à nacelle, grue, excavatrice, ...) ;
3. Enfin, on retire la mise à la terre du côté de la boule arcus.

Précautions / spécifications supplémentaires :

- Pendant les travaux, les connexions des mises à la terre sont vérifiées régulièrement ;
- Lors du déplacement des éléments, on vérifie que la mise à la terre est toujours correcte ;
- La connexion de la mise à la terre se fait au maximum avec la boule Arcus. Dans le cas où celle-ci ne serait pas disponible, une tige de mise à la terre peut être envisagée après consultation avec le responsable Elia ;
- En ligne, placement d'une mise à la terre volante tous les trois pylônes. Pendant le placement des câbles, il est recommandé de maintenir les mises à la terre sur tous les supports d'ancrage ainsi que sur un pylône par 3 pylônes consécutifs.





.....

Les bonnes pratiques pour le stockage TI/TP

Plusieurs chutes de transformateurs ont eu lieu ces derniers mois et les risques sont les suivants :

- Le transformateur est très lourd et sa chute peut causer des dommages corporels au personnel intervenant à proximité ;
- La chute peut endommager l'appareil lui-même ou les équipements stockés à côté ;

- L'huile contenu par le transformateur est inflammable, polluante et toxique. Il y a donc un risque de contamination du sol et d'incendie au contact d'une source de chaleur.

Bonnes pratiques

Les transformateurs TI/TP, et par extension tous les équipements, doivent être solidement fixés sur un sol stable conformément aux prescriptions du fournisseur.



Contact

Envie d'en savoir plus ? Vous pouvez contacter le service QTI à l'adresse suivante : Quality.Technical-Integration@elia-engineering.com.

Incident : chute d'un échafaudage

Dans le cadre de la réalisation du crépi autour du nouveau bâtiment GIS dans le poste haute tension de Courcelles 380 kV, un échafaudage a été monté. Mais lors de la tempête du 2 novembre 2023, ce dernier s'est détaché du coin supérieur droit du bâtiment et le contractant a constaté la chute de l'échafaudage à son arrivée le 3 novembre 2023. Il en a directement informé l'équipe projet.



Causes (analyses toujours en cours) :

1. Tempête (vents mesurés jusque 108 km/h dans la région)
2. Dimensionnement échafaudage :
 - L'échafaudage utilisé pour ce type de travail est un échafaudage de façadier Pas de note de calcul exigé par la législation, ni par les règles safety ELIA (montage suivant notice fabricant). Cependant, pas de prise en compte du contexte spécifique du chantier :
 - Échafaudage décalé du mur pour permettre la projection du crépi ;
 - Échafaudage dépassant du mur pour protection collective périphérique de la toiture ;Ces 2 points entraînent une prise au vent plus importante.
 - Le type d'ancrage et le nombre d'ancrage utilisés n'étaient pas adaptés au béton cellulaire mais au béton léger (erreur d'interprétation de la notice du fournisseur).

Mesures de sécurité à prendre pour éviter la situation dans le futur :

1. Action court terme : Renforcement des échafaudages ancrés dans les bétons cellulaires :
 - Utilisation de cheville adéquate pour béton cellulaire ;
 - Adaptation du nombre de points de fixation à prévoir (surtout dans les coins/points faibles).
2. Action moyen terme : Une note de calcul est commandée sur le projet afin d'identifier clairement les causes et les mesures adéquates à prendre pour ce type d'échafaudage. L'objectif est que les conclusions de cette note permettent d'aboutir à un standard pour le montage de ce type d'échafaudage.

CheckIn@Work

Les employeurs et employés belges ou étrangers doivent répondre à certaines obligations sociales lorsqu'ils exécutent des travaux immobiliers en Belgique.
Chez Elia, nous devons aussi nous assurer que nos contractants et leurs sous-traitants

respectent ces obligations. C'est pourquoi nous contrôlons la présence de ces documents sur site. Afin de faciliter ce contrôle, il est demandé aux entreprises de mettre à disposition de nos équipes, mais également des autorités en cas de contrôle, une copie des documents sociaux applicables tels que Limosa, Dimona mais également une copie de la liste des personnes enregistrées dans le Checkin@Work.

Sûrement et sagement vôtre,

Team Contractor Safety Management Elia



Editeur responsable
Karima Dahmani - Contractors Safety Manager

Votre adresse e-mail est uniquement utilisée pour vous envoyer les Newsletters et communications d'Elia. Vous pouvez à tout moment utiliser le lien de désabonnement intégré à notre Newsletter ou à nos communications. Toutes les informations sur le traitement de vos données à caractère personnel sont disponibles dans notre [politique de confidentialité](#).